

SFDR 8



59 M€
ENCOURS

282,18 €
VL ACTION IC

Une sélection de futures Large Cap

Le compartiment de SICAV Amplegest MidCaps est essentiellement investi dans des petites et moyennes capitalisations de la zone euro, éligible au PEA et à l'assurance vie. Il vise à sélectionner des entreprises qui, selon Amplegest, ont le potentiel de devenir des LargeCaps. Elles doivent opérer dans des marchés adressables suffisamment importants pour permettre leur expansion. Leur rentabilité et génération de trésorerie doivent être solides pour créer rapidement de la valeur. Leurs barrières à l'entrée doivent être difficilement reproductibles afin de les protéger dans le temps. La sélection repose d'abord sur un filtre strict basé sur 3 piliers : Opportunités, Rentabilité, Durabilité. Ensuite, une analyse financière et ESG approfondie, réalisée en interne, conduit à la construction d'un portefeuille concentré.



PERF. AVRIL | PERF. YTD
+2,8% | **+4,0%**

À risque plus faible

À risque plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risques liés aux petites et moyennes capitalisations
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartiment : SICAV Amplegest

Indice de référence : Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

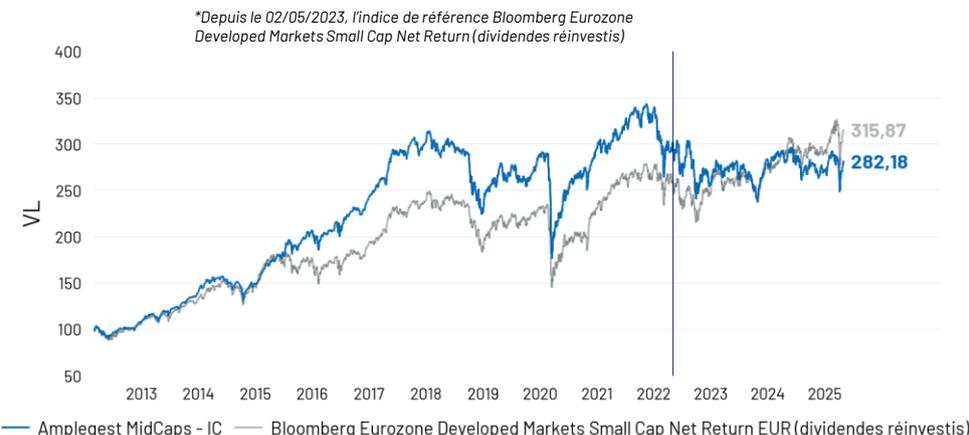
Frais de souscription : 3% max

Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00

Historique de la performance



* Historique de l'indicateur de référence

De 11/2007 au 31/12/2013 : CAC Mid & Small
Du 01/01/2014 au 29/04/2022 : CAC Mid & Small Net Return (dividendes réinvestis)
Du 01/05/2022 au 01/05/2023 : MSCI EMU Mid Cap Net Return € (dividendes réinvestis)
Depuis le 02/05/2023 : Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Action IC	-4,3%	+11,2%	-25,3%	+14,4%	+2,9%	+23,8%	-23,3%	+24,2%	+17,3%	+38,3%	+6,9%	+30,2%
Indice*	+5,1%	+13,2%	-10,2%	+18,6%	-0,1%	+21,3%	-20,2%	+23,8%	+9,1%	+20,1%	+10,2%	+26,7%

Performances

Périodes	OPCVM	Indice*	Statistiques	1 an	3 ans	création
1 mois	+2,8%	+2,3%	Alpha	-7,8%	-27,4%	-1,9%
3 mois	-2,1%	+3,4%	Volatilité	16,6%	17,1%	15,1%
6 mois	+3,9%	+9,3%	Indice	13,6%	13,2%	13,3%
YTD	+4,0%	+8,3%	Ratio de Sharpe	-0,19	-0,29	0,51
1 an	+0,1%	+8,2%	Indice	0,36	0,29	0,65
3 ans	-6,6%	+20,9%	Max. Drawdown	-16,5%	-22,0%	-44,0%
5 ans	+25,5%	+76,5%	Indice	-15,0%	-18,5%	-41,9%
Création	+182,2%	+215,9%	Beta	0,96	0,99	0,85
			Corrélation	0,95	0,92	0,90
			Indice de Sortino	-0,22	-0,36	0,70

* À compter du 02/05/2023, l'indice de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap Net Return (dividendes réinvestis)

ACTIONS DISPONIBLES	AC	IC	FC
Code ISIN	FR0010532101	FR0011184993	FR0013332756
Code Bloom	AMIDCAP FP	AMIDCAI FP	AMIDCFC FP
Frais de gestion	2,35%	1,00%	1,60%
Minimum de souscription	Une action	250 000€	Une action
Date de création	Novembre 2007	Mars 2012	Mai 2018

Source des données : Amplegest

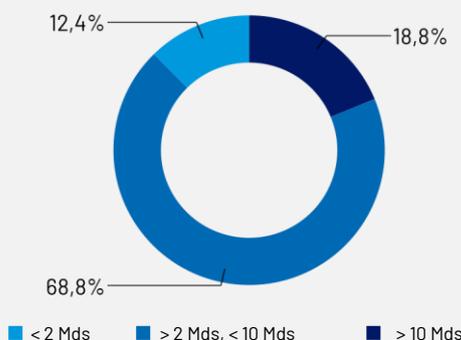
Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Portefeuille

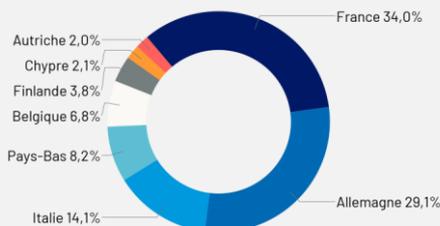
Dix premières lignes

	Poids
Spie	5,2%
flatexDEGIRO N	5,2%
Technip Energies	5,0%
Euronext	5,0%
BioMérieux	5,0%
Scout24 N	4,9%
ID Logistics	4,6%
Zalando	4,4%
RENK Group	4,3%
Intercos	3,8%
Total	47,5%

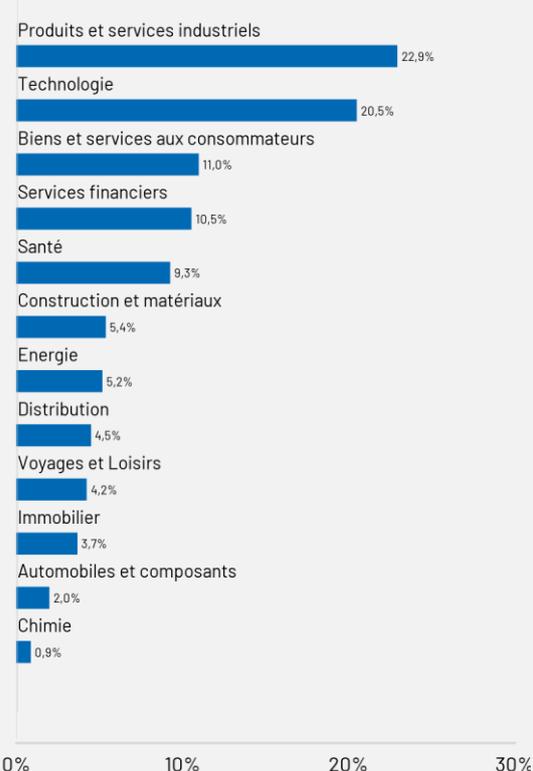
Répartition par capitalisation (base 100)



Répartition par pays (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Benjamin DE LACVIVIER, CFA
Gérant Actions
Amplegest MidCaps



Camilien CARDOT-MUNIER, CFA
Gérant Actions

Faits marquants

Les MidCaps européennes ont terminé le mois d'avril en hausse de +2,3% (indice de référence du fonds), surperformant nettement les LargeCaps, en repli de -1,21% (STOXX 600). Cette performance s'inscrit dans un contexte de forte volatilité : l'indice a connu un drawdown maximal de -11,2% entre le 1er et le 9 avril, déclenché par l'annonce surprise de droits de douane punitifs par Donald Trump lors du Liberation Day, le 2 avril. L'annonce d'une trêve de 90 jours une semaine plus tard a toutefois permis un rapide rebond.

Votre fonds a bien résisté durant cette phase baissière, grâce à une exposition limitée aux droits de douane. Les entreprises du portefeuille actives aux États-Unis produisent majoritairement localement, limitant ainsi l'impact direct de ces annonces.

Parmi les contributions positives, Euronext et flatexDEGIRO se distinguent. Respectivement principale place boursière de la zone euro et leader européen du courtage en ligne, ces deux sociétés ont profité de la hausse des volumes sur les marchés, stimulée par les incertitudes politiques. Nous restons confiants dans leur potentiel à long terme, dans un contexte de volonté affirmée de l'Union Européenne de redynamiser et d'unifier son marché des capitaux.

Le rapport Draghi, ainsi que les initiatives européennes en cours, soulignent l'importance de rationaliser un marché aujourd'hui très profond mais encore trop fragmenté et réglementé. Euronext s'inscrit pleinement dans cette dynamique, avec notamment le lancement de son « prospectus commun européen », visant à simplifier l'accès aux marchés et à favoriser les introductions en Bourse.

Un marché des capitaux plus intégré et dynamique est une condition essentielle pour financer l'indépendance européenne dans les domaines de l'énergie, de la défense ou de l'innovation. Bien que les Européens disposent d'un taux d'épargne élevé (15 % contre 4 % aux États-Unis), cette épargne reste très largement orientée vers des dépôts bancaires (plus de 30 % des actifs financiers) et très peu vers les actions (10 %, contre près de 40 % aux États-Unis). Ce déséquilibre freine le financement des entreprises européennes, qui cherchent parfois à se coter aux États-Unis.

Des évolutions sont néanmoins en cours. Les jeunes générations manifestent un intérêt croissant pour l'investissement. Si les cryptomonnaies constituent souvent un premier point d'entrée, elles ouvrent ensuite la voie à des placements plus traditionnels, comme les actions. Cette transformation, à la fois réglementaire et culturelle, pourrait durablement soutenir la croissance des volumes de transactions et bénéficier à des acteurs structurants comme Euronext ou flatexDEGIRO.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements

flatexDEGIRO N
ID Logistics
Spie

Ventes (-) / Allègements

De'Longhi
Accor
Ipsos (-)

Contributeurs à la performance sur le mois

Positifs	%	Négatifs	%
RENK Group	0,72	De'Longhi	-0,50
flatexDEGIRO N	0,52	Azelis Group	-0,42
Euronext	0,51	DO & CO AG	-0,41
Spie	0,44	Prada N	-0,24
Scout24 N	0,42	Interparfums	-0,19

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Amplegest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

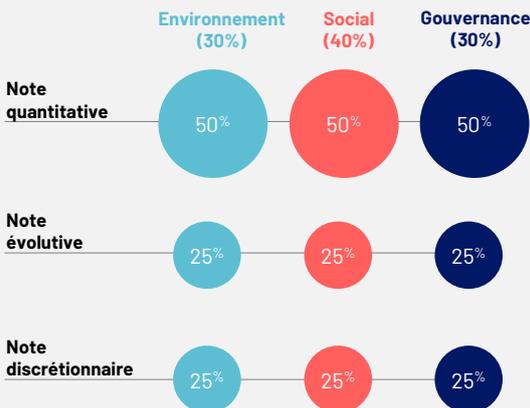
Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

Amplegest MidCaps a retenu une approche en sélectivité consistante à réduire son univers d'investissement initial de 20%,

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires



= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.amplegest.com/fr-FR/investissement-responsable>

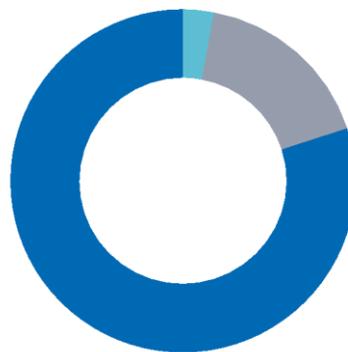
Approche en sélectivité – Méthodologie

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Amplegest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des pilier ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

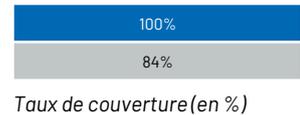
La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20% selon une approche d'intégration ESG.

Approche en sélectivité – Réduction de l'univers

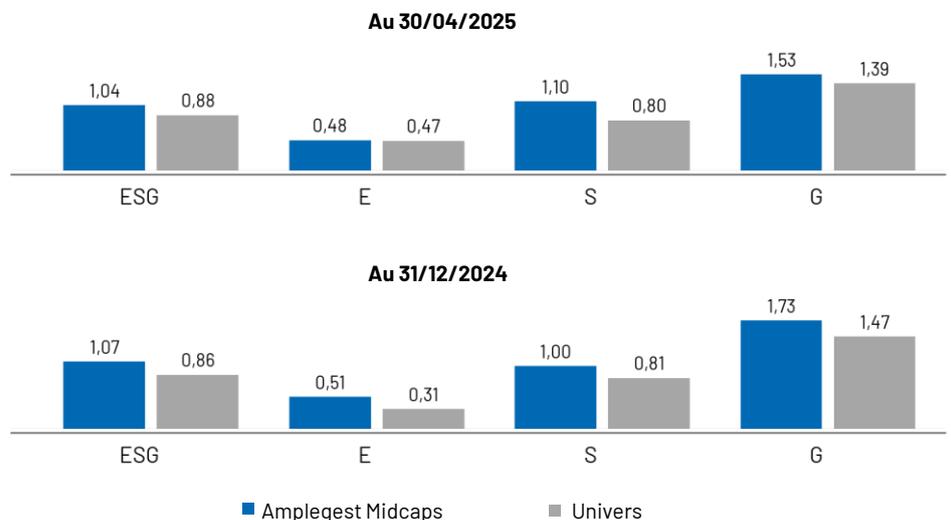


- Exclusions Amplegest : 2,9%
- Exclusions Fonds : 0,0%
- Exclusions Méthode de sélectivité : 17,1%
- Eligibles : 80,0%

■ Amplegest Midcaps ■ Univers



Notation ESG vs Univers d'investissement



Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Les notes ESG du fonds

Les meilleures notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
REPLY SPA	2,3	3,4	2,4	0,9
ZALANDO SE	2,1	2,0	2,9	1,2
IPSOS	2,0	2,4	0,7	3,4
SPIE SA	1,9	0,0	2,3	3,3
SHURGARD SELF STORAGE LTD	1,6	0,8	1,4	2,7

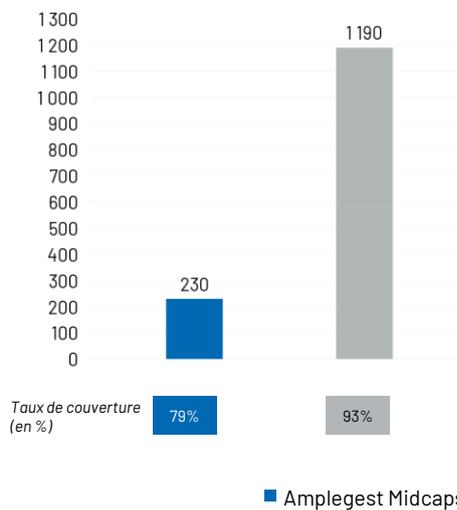
Les moins bonnes notes

	Note ESG	Note E	Note S	Note G
INTERPARFUMS SA	0,3	0,8	-0,8	1,3
REVENIO GROUP OYJ	0,3	-0,1	0,5	0,5
GEA GROUP AG	0,3	0,3	-0,6	1,5
HUHTAMAKI OYJ	0,2	-1,6	-0,5	2,8
ELIS SA	0,1	-1,3	0,6	0,9

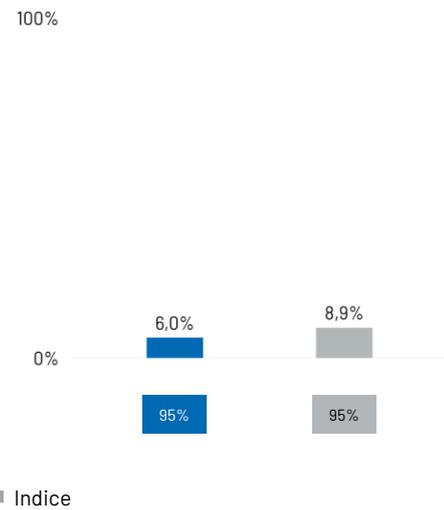
Source : modèle propriétaire GEST

Principaux indicateurs

Empreinte carbone* (tonnes de CO2/M€ investis)



Politique des droits de l'Homme (en %)



Source : MSCI

*L'empreinte carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. La détention d'Amplegest est mesurée par rapport à la valeur d'entreprise (EVIC).

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 80 18 09 53

c.michel@amplegest.com



Paul Raoulx

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raoulx@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann - 75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).